

Nous travaillons pour vous

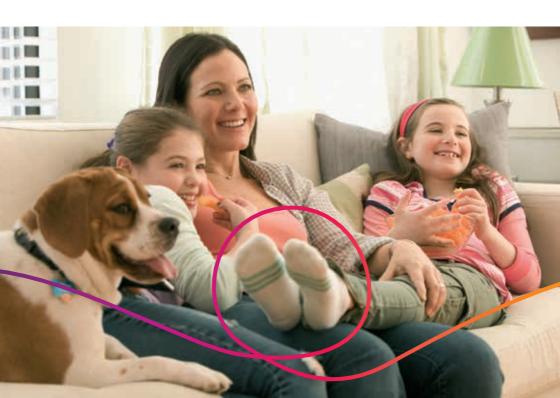
DES TRAVAUX BIENTÔT PRÈS DE CHEZ VOUS



Des travaux bientôt près de chez vous

Tous les jours, le gaz et l'électricité vous apportent confort et chaleur. Pour que cette énergie continue à vous parvenir dans les meilleures conditions, nous effectuerons bientôt des travaux près de chez vous.

Conformément à la législation en vigueur, Sibelga s'est concertée avec les autres sociétés de service public et avec les autorités compétentes pour l'organisation de ce chantier. Les autorisations requises ont été délivrées par votre commune et/ou la Région de Bruxelles-Capitale.



Comment se déroule un chantier ?

1. POSE DES NOUVELLES CONDUITES



- Une tranchée est ouverte dans le trottoir et/ou en voirie.
- Des passerelles d'accès à votre immeuble et garage sont installées.
- Les nouveaux câbles et canalisations sont posés à différentes profondeurs.
- La tranchée est refermée et le trottoir est provisoirement remis en état.

2. RACCORDEMENT DES HABITATIONS AU NOUVEAU RÉSEAU



- Le nouveau réseau est mis en service.
- Votre immeuble est raccordé à ce nouveau réseau.
 Pour cela, de petites ouvertures jusqu'à la façade sont nécessaires.

3. MISE HORS SERVICE DE L'ANCIEN RÉSEAU



- L'ancien réseau est mis hors service
- Les petites ouvertures sont refermées et le trottoir est définitivement remis en état.
- Le chantier est officiellement « réceptionné » par les services communaux.



Un chantier dans ma rue : Pourquoi ? Comment ? Découvrez ce film sur www.sibelga.be > chantiers



Ce que vous devez savoir

COORDINATION

Avant d'entamer nos chantiers, nous consultons tous les autres intervenants (eau, téléphone...) afin de coordonner nos travaux et d'éviter des chantiers successifs.

ACCÈS AUX HABITATIONS

Une passerelle, munie d'un garde-corps, sera placée au-dessus des tranchées pour vous permettre d'accéder à votre logement. L'accès à votre garage est également assuré.

DURÉE DU CHANTIER

Ces informations se trouvent sur la fiche de renseignement chantier, jointe à cette brochure.

CIRCULATION ET PARKING

La circulation pourrait être temporairement interdite dans votre rue. Lorsque c'est possible, nous la rétablissons en dehors des heures d'activité du chantier. Des déviations sont évidemment mises en place le cas échéant. Le chantier pourrait également avoir un impact sur le nombre de places de parking disponibles.

Sachez aussi, que comme le veut la législation en la matière, Sibelga a veillé à ce que le chantier :

- ne perturbe pas la circulation des véhicules d'urgence, d'enlèvement des déchets ou de transport public, ni l'accessibilité à leurs arrêts et stations ;
- n'empiète pas sur des emplacements ou installations destinés aux personnes à mobilité réduite, aux taxis, aux livraisons, aux véhicules de la police,...

Si ces dispositions n'ont pas pu être respectées, l'avis des services concernés a été requis pour que la meilleure solution alternative soit mise en place.

ACCÈS AUX COMPTEURS

Si nous devons accéder à vos compteurs, notre surveillant de travaux prendra contact avec vous

INTERRUPTION DE LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET/OU DE GAZ

Nous vous avertirons en temps utile si nous devons interrompre momentanément votre alimentation en électricité et/ou en gaz.

TROTTOIRS

Nous accordons une grande importance au repavage des trottoirs. Un état des lieux est d'ailleurs effectué avant et après les travaux avec un représentant des services communaux.



À noter :

- Le trottoir est remis en état en deux fois : on procède d'abord au remblayage et ensuite, le lendemain ou surlendemain, au repavage.
- Le nouveau revêtement n'est praticable que trois à quatre jours après la fin des travaux. Évitez donc de jeter de l'eau ou de balayer le reste de sable pendant ce temps.

Comment nous contacter?

- Pour plus d'informations sur ce chantier :
 - . 0800 117 46 (lundi-jeudi : 8h-16h30 / vendredi : 8h-15h45)
 - . construction@sibelga.be
- En cas d'urgence liée au chantier : 0800 117 46 (24h/24)
- En cas d'odeur de gaz : 0800 19 400 (24h/24)
- En cas de panne d'électricité générale : 02 274 40 66
- En cas de fuite d'eau : 02 739 52 11
- Pour toute autre question concernant Sibelga:
 - . www.sibelga.be
 - . Service Clientèle . clients@sibelga.be
 - . 02 549 41 00 (lundi-vendredi : 8h-17h)





